



Micro-Projets

L'ambassade peut financer des projets visant à l'amélioration des conditions de vie et à la lutte contre la pauvreté, surtout en milieu rural.

Les conditions pour bénéficier de ce financement sont les suivantes:

1. Le projet doit s'inscrire dans le cadre du développement économique et social de la Côte d'Ivoire;
2. Le bénéficiaire doit être une structure sociale ou territoriale;
3. Les subventions ne sont accordées ni aux particuliers, ni aux entreprises;
4. Aucune aide d'un autre organisme allemand ne devra être accordée au projet;
5. Les autorités compétentes doivent donner un avis favorable;
6. Le projet doit être réalisé dans un délai de six mois maximum;
7. Le bénéficiaire doit participer au projet au plan humain, matériel ou financier;
8. Après sa réalisation, les dépenses courantes liées au fonctionnement du projet ne seront pas prises en charge par l'Ambassade.

Les documents à fournir sont:

1. Une brève description écrite de votre projet;
2. Deux devis au nom de l'Ambassade d'Allemagne (factures pro-forma de deux différentes entreprises);
3. Le formulaire correspondant rempli (à retirer auprès de notre service économique ou à télécharger sur notre site internet).
4. Un courrier adressé à l'ambassade.

L'ambassade vous contactera après l'analyse de votre proposition de projet.

Impressum

Adresse
39, Blvd. Hassan II
(Blvd. de la Corniche)
Cocody, Abidjan

Boîte postale:
01 BP 1900
Abidjan 01

Téléphone:
+225 - 22.44.20.30

Téléfax:
+225 - 22.44.20.41

Internet:
www.abidjan.diplo.de
info@abidjan.diplo.de